Département de publication : **69**
Annonce No **14-30999**

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

Directive 2004/18/CE.

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) **Nom, adresses et point(s) de contact :**

Conseil Général du Rhône, 29 cours de la Liberté Cedex 03, à l'attention de Mme La Présidente, F-69483 Lyon.

Adresse(s) internet :

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : http://rhone.marcoweb.fr.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

DÉPARTEMENT DU RHÔNE, direction du Patrimoine 149, rue Pierre Corneille Cedex 03, à l'attention de Daniel FLAMAND, F-69483 Lyon. E-mail : daniel.flamand@rhone.fr.

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaire (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :

DÉPARTEMENT DU RHÔNE, dcp - service des Marchés Immeuble Dugoujon - 6ème étage 149 rue Pierre Corneille (8h15-12h30 et 13h30-16h 30) Cedex 03, F-69483 Lyon. Tél. (+33) 4 72 61 35 32. E-mail : marches.publics@rhone.fr. Adresse internet : http://www.rhone.fr/marches.publics.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

DÉPARTEMENT DU RHÔNE, dcp - service des Marchés Immeuble Dugoujon - 6ème étage 149 rue Pierre Corneille (8h15-12h30 et 13h30-16h 30) Cedex 03, F-69483 Lyon. Adresse internet : http://www.rhone.fr/marches.publics.

I.2) **Type de pouvoir adjudicateur :**

Autorité régionale ou locale.

I.3) **Activité principale :**

Services généraux des administrations publiques.

I.4) **Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs :**

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II.1) **Description**

II.1.1) **Intitulé attribué au contrat par le pouvoir adjudicateur :**

mission de maîtrise d'oeuvre de type négocié spécifique (Art. 35.i.2 et 74 Iii.1.A du Cmp) - restructuration du collège Jean Zay à Brignais.

II.1.2) **Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation :**

Services.

Catégorie de services : n°12 Services d'architecture ; services d'ingénierie et services intégrés d'ingénierie ; services d'aménagement urbain et d'architecture paysagère ; services connexes de consultations scientifiques et techniques ; services d'essais et d'analyses techniques.

Lieu principal d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services : 2 Boulevard des sports, 69530 Brignais.

Code NUTS |FR71|.

II.1.3) **Information sur le marché public, l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :**

L'avis concerne un marché public

II.1.4) **Information sur l'accord-cadre :**

II.1) **Description**

II.1.5) **Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions :**

l'établissement qui accueille 450 élèves est en zone inondable ce qui interdit toute extension. Une restructuration essentiellement technique est envisagée pour améliorer l'accessibilité, la sécurité incendie, le confort thermique des locaux. La chaufferie sera transférée pour ne plus etre en zone inondable. Une modernisation des locaux d'enseignement, des travaux de rénovation de l'ensemble du collège sont également prévus, ainsi que la création d'un préau. Calendrier opérationnel prévisionnel : - notification du marché de maîtrise d'oeuvre : Octobre 2014 ; - remise dossier de consultation des entreprises : juin 2015 ; - démarrage des travaux : 1er semestre 2016. Durée des travaux : 24 mois. Coût maximum des travaux : 3 660 000 euros (H.T.) valeur mois m0 remise des offres de maîtrise d'oeuvre. Nature de la maîtrise d'oeuvre : Missions confiées : dia + esq + Mission de base avec (exe totale). Missions complémentaires : - oPC ; - coordination SSI ; - bMP (Batiments modulaires provisoires).

II.1.6) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :**

71200000.

II.1.7) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :**

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

II.1.8) **Lots :**

Division en lots : Non.

II.1.9) **Variantes :**

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2) **Quantité ou étendue du marché**

II.2.1) **Quantité ou étendue globale :**

marché unique ordinaire.

II.2.2) **Informations sur les options :**

Options : non.

II.2.3) **Reconduction :**

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non.

II.3) **Durée du marché ou délai d'exécution :**

Durée en mois : 40 (à compter de la date d'attribution du marché).

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) **CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT**

III.1.1) **Cautionnement et garanties exigés :**

Aucune garantie financière n'est exigée.

III.1.2) **Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**

Articles 86 à 111 du Code des marchés publics français. Caractéristiques des prix : Prix global forfaitaire. Modalités de variation des prix : Révision mensuelle. Modalité de règlement des comptes : selon les modalités du C.C.A.G.-P.I. Le délai global de paiement est de 30 jours. Modalités de financements : Budget départemental sur fonds propres ou sur emprunts.

III.1.3) **Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :**

Groupement conjoint avec mandataire solidaire. L'appel à candidatures est ouvert à tout groupement de maîtrise d'oeuvre comprenant les compétences suivantes : Architecture (architecte mandataire du groupement) - economie - structure - fluides (courants forts et faibles) - fluides et thermique : chauffage, ventilation, plomberie - coordination SSI - acoustique - oPC. Seul le mandataire a l'obligation de ne faire

III.1) **CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT**

acte de candidature que dans un seul groupement. Il n'y a pas d'exclusivité pour les co-traitants, ils peuvent se présenter dans plusieurs groupements.

III.1.4) **L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :**

L'exécution du marché est soumise à des conditions particulières : oui.

Le marché débutera à compter de la notification du contrat. Les prestations comportent les conditions d'exécution suivantes : l'exécution du marché comporte une clause obligatoire visant à l'insertion de personnes éloignées de l'emploi.

III.2) **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

III.2.1) **Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : pour le candidat : une fiche d'identification du candidat, une page A4 maxi, précisant la nature du groupement et la raison sociale de tous les membres correspondant aux compétences requises. Pour chaque compétence du groupement (mandataire, co-traitant ou sous-traitant) : - une attestation sur l'honneur sur le fait que sa société fait ou non l'objet d'une procédure de redressement judiciaire ou d'une procédure étrangère équivalente. Dans le cas où le candidat est en redressement judiciaire, joindre au dossier de candidature la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ; - une déclaration sur l'honneur en application des articles 43, 44 et 46 du code des marchés publics.

III.2.2) **Capacité économique et financière :**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : pour chaque compétence du groupement (mandataire, co-traitant ou sous-traitant) : - le chiffre d'affaires des 3 derniers exercices.

III.2.3) **Capacité technique :**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : pour chaque compétence du groupement (mandataire, co-traitant ou sous-traitant) : - la date de création de la société, les qualifications détenues ; les attestations d'assurances décennales et responsabilités civiles en rapport avec l'importance de l'opération en cours de validité ; - les moyens humains (effectifs, qualification) et les moyens en matériel de l'entreprise ; - les références, à l'exception de la compétence architecture, sous forme d'une sélection de quatre opérations au maximum représentatives au regard de l'opération projetée (nature et/ou importance et/ou contexte similaire). Pour la compétence architecture en tant que mandataire : 4 références au maximum portant sur des opérations récentes et similaires en nature et/ou importance et/ou contexte similaire. Seules 4 références maximum seront à fournir par le mandataire, qu'il se présente seul ou avec un cabinet d'architecte co-traitant.

III.2.4) **Marchés réservés :**

III.3) **CONDITIONS PROPRES AUX MARCHÉS DE SERVICES**

III.3.1) **La prestation est réservée à une profession particulière :**

La participation est réservée à une profession particulière : oui.

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables : Profession d'architecte pour le mandataire. Loi du 3 janvier 1977.

III.3.2) **Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation :**

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) **TYPE DE PROCÉDURE**

IV.1.1) **Type de procédure :**

Négociée.

IV.1.2) **Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :**

Nombre minimal envisagé : 3. Nombre maximal : 4.

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : la sélection des candidats admis à participer à la négociation se fera sur leurs compétences, leurs moyens et leurs références récentes pour des opérations de nature et/ou d'importance et/ou de contexte équivalent. Le nombre de candidats admis à négocier est limité à quatre.

IV.1.3) **Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :**

IV.2) **CRITÈRES D'ATTRIBUTION**

IV.2.1) **Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

1. la valeur technique de l'offre. Pondération : 40.
2. le prix des prestations. Pondération : 60.

IV.2.2) **Enchère électronique :**

IV.1) **TYPE DE PROCÉDURE**

Une enchère électronique sera effectuée : non.

IV.3) **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

IV.3.1) **Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :**

B14015.

IV.3.2) **Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :**

Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché : Non.

IV.3.3) **Conditions d'obtention du cahier des charges et de documents complémentaires ou du document descriptif :**

Documents payants : non.

IV.3.4) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :**

9 avril 2014 - 16:30.

IV.3.5) **Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :**

IV.3.6) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**

Langue(s) officielle(s) de l'UE : français.

IV.3.7) **Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**

Durée en jours : 180 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.3.8) **Modalités d'ouverture des offres :**

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) **RENOUVELLEMENT :**

Il s'agit d'un marché renouvelable : non.

VI.2) **INFORMATION SUR LES FONDS DE L'UNION EUROPÉENNE :**

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

VI.3) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :**

Le RC, le dossier type de candidature, le mode d'emploi et le tableau de synthèse sont à demander auprès du service des marchés. Ils peuvent y etre retirés du lundi au vendredi de 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 ou etre adressés au candidat par courrier électronique ou postal. Les candidatures peuvent etre transmises par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposées contre récépissé . Dématérialisation des procédures : l'organisme acheteur préconise la transmission des plis par voie papier. Il accepte cependant les plis adressés par d'autres moyens permettant d'en garantir la confidentialité et la date de réception. Les modalités de transmission électronique des plis sont définies dans le règlement de la consultation.
Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 24 février 2014.

VI.4) **PROCÉDURES DE RECOURS**

VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal administratif de Lyon, 184 rue Duguesclin, F-69003 Lyon. Tél. (+33) 4 78 14 10 10.

VI.4.2) **Introduction des recours :**

Précisions concernant les délais d'introduction des recours : voies et délais des recours dont dispose le candidat : - référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (Cja), et pouvant etre exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant etre exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant etre exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant etre exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme.

VI.4.3) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours :**

VI.5) **DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :**

24 février 2014.

Délai de mise en ligne :
Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation http://www.boamp.fr :
9 avril 2014.

Classification des produits :

- Services fournis principalement aux entreprises